

Procès-verbal  
Séance du Conseil  
Municipal  
Du 16 mai 2014

**Présents :** Messieurs DUCLOS Emmanuel, DUVAL Marie-Joseph, EQUEY José, HENIN Laurent, HENIN Olivier, MALLARD Jacques et MOINET Laurent  
Mesdames DEGUINE Sandrine, HAYE Laëtitia et LAMER Josette

**Absents :** Madame PETIT Sophie pouvoir à Monsieur DUCLOS Emmanuel

L'an deux mil quatorze, le seize mai, à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Dampierre en Bray, se sont réunis dans la salle de la Mairie sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121 - 11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance est ouverte à 20 heures 30 sous la présidence de Monsieur Emmanuel DUCLOS, Maire.

Madame Josette LAMER est élue secrétaire de séance.

En début de séance, à l'unanimité, le Conseil Municipal s'accorde pour ajouter une délibération concernant la modification du budget et une délibération concernant les tarifs de la salle des fêtes.

**Adoption des procès verbaux du 07/03/14 et du 04/04/14**

Les procès verbaux des séances du 7 mars et du 4 avril 2014 sont adoptés à l'unanimité.

**DM n°1**

Lors du vote du budget, il n'y a pas eu de crédits alloués à l'article 165 "Dépôts cautionnement reçus" ni en recette ni en dépense d'investissement.

Afin de pouvoir rembourser la caution de Monsieur Tournot, locataire de l'ancien presbytère, Monsieur Le Maire propose d'inscrire la somme de 750 € en dépense et en recette d'investissement à l'article 165 "Dépôts cautionnement reçus".

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité la décision modificative du budget.

**Tarif de location de la salle des fêtes**

Monsieur Le Maire consulte les membres du Conseil Municipal pour les modalités de facturation de la redevance incitative lors des locations à titre privé de la salle des fêtes. Monsieur Laurent HENIN indique qu'il est difficile de facturer le prix d'une seule levée si les locataires produisent des déchets supérieurs à une poubelle. Monsieur MOINET propose de comparer le coût de la TEOM autrefois appliqué et celui de la redevance incitative. Monsieur EQUEY propose d'augmenter le tarif de location de la salle sans faire mention de la redevance incitative.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'étudier l'impact de la redevance incitative par rapport à la TEOM. Les tarifs seront revus lors du prochain Conseil Municipal.

## Tenue du bureau de vote des élections européennes

### Planning bureau de vote pour les élections européennes

	8h00 – 10h30	10h30 – 13h00	13h00 – 15h30	15h30 – 18h00
<b>Dimanche 25 mai 2014</b>	<u>M EQUEY José</u>	<u>M DUVAL Marie-Joseph</u>	<u>M DUCLOS Emmanuel</u>	<u>M HÉNIN Laurent</u>
	Mme LAMER Josette	Mme PETIT Sophie	M HÉNIN Olivier	M MALLARD Jacques
	Mme HAYE Laetitia	Mme DEGUINE Sandrine	M MALLARD Jacques	M MOINET Laurent

### Election des délégués au SIEAE de l'Epte

Lors de l'élection des délégués du SIEAE de l'Epte, une confusion a été faite entre 2 membres du Conseil Municipal. Monsieur Laurent MOINET présente sa démission en tant que délégué titulaire de la commune de Dampierre en Bray au sein l'organe délibérant du SIEAE de l'Epte.

**Délibération  
n° 2014-031**

Il convient donc d'élire 1 délégué titulaire en remplacement de Monsieur Laurent MOINET, afin de représenter la commune de Dampierre en Bray au sein du SIEAE de l'Epte.

Après avoir, conformément à l'article L. 5211-7 I, voté à scrutin secret, le Conseil Municipal élit, Monsieur Laurent HÉNIN en tant que délégué titulaire de la commune de Dampierre en Bray au sein l'organe délibérant du SIEAE de l'Epte ;

### Installations des syndicats intercommunaux

Suite au renouvellement général des conseils municipaux, la 1<sup>ère</sup> réunion des EPCI est consacrée à l'installation de l'organe délibérant.

Les délégués élus auprès des divers syndicats intercommunaux présentent les réunions d'installation auxquelles ils ont assisté.

Ont été élus :

#### SIEAE de l'Epte :

- Président : Monsieur LEJEUNE
- Vice-Présidents : Messieurs TOURNEUR, LEGER, RIMBERT et VIDECOQ

#### SDE 76 Clé 14 :

- Messieurs GRISEL, LEJEUNE, DELILLE, LESUEUR et FLEURBAEY

Monsieur Laurent HENIN précise que les membres de la clé se prononcent sur la programmation des travaux 2014 et qu'ils attendent après une délibération de la commune pour 2 projets. Les avant-projets reçus en Mairie ne contenaient pas de plans, la délibération sera prise lorsque des précisions auront été apportées.

SIAEPA de Sigy en Bray :

- Président : Monsieur ROQUET
- Vice-Présidents : Messieurs CHAUVET, DEFROMERIE et LEFEBVRE

SIEOM du Pays de Bray :

- Président : Monsieur PICARD
- Vice-Présidents : Messieurs CAILLAUD et FOURNIER

Syndicat de Transport :

- Président : Monsieur DUCROCQ
- Vice-Présidents : Madame DESCHAMPS, Messieurs DUVAL et VARIN

Communauté de Communes du Canton de Gournay :

- Président : Monsieur DUCROCQ
- Vice-Présidents : Mesdames DESCHAMPS et LAMULLE, Messieurs PICARD DUCLOS, LESUEUR et CANU

Monsieur Olivier HENIN remarque que l'augmentation des indemnités des élus et celle des taxes votées lors du Conseil Communautaire pose un problème de communication même si ces augmentations sont justifiées.

Sivos de l'Epte :

- Président : Monsieur BEUVIN
- Vice-Présidents : Madame DEBAUMY et Monsieur COUAILLET

Monsieur Le Maire indique que le Sivos a reçu un accord de subvention du Conseil Général pour la construction du regroupement. Les travaux vont prochainement débiter et les bâtiments communaux devront être vidés et rangés.

**Bilan des commissions**

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, de nouvelles commissions ont été constituées. Elles n'ont pas encore eu l'occasion de se réunir.

**Bilan du projet de réhabilitation de la salle des fêtes**

Monsieur Le Maire indique que le projet a reçu un accord de subvention au titre du programme Leader. Cependant les délais de réalisation des travaux pour cette subvention sont trop courts. Une nouvelle demande sera formulée sur le prochain programme. La commune est toujours en attente d'une réponse pour les demandes de subvention au titre de la DETR et des enveloppes parlementaires.

Pour la subvention du Conseil Général, les résultats de la procédure d'appel d'offre doivent être fournis. Le Conseil Municipal donne son accord pour lancer la phase de programmation. .

**Divers**

Monsieur Le Maire fait part d'une proposition commerciale de la société Parflam pour le contrôle des extincteurs, ainsi que pour leurs remplacements et ajouts. Le Conseil Municipal décide de négocier les prix auprès de plusieurs enseignes.

Le Conseil Municipal décide de participer au groupement de commande d'enrobé à froid et de gravillonnage pour le Chemin de Hyaumet.

Les panneaux de signalisation à remplacer indiquant la direction de "Hyaumet" et "Le Long Perrier" seront vérifiés avant de passer commande.

Monsieur le Maire annonce que l'ordre du jour est épuisé.  
La séance est levée à 23h35



A collection of handwritten signatures in blue ink. The signatures are arranged in a loose cluster. One signature is clearly legible as 'Melland'. Another signature appears to be 'Hau'. There are several other stylized signatures, some of which are partially obscured or overlapping. The ink is a consistent blue color.